



n° 43
octobre 2014



INTÉGRATION INFO



→ Quand associations et intégration s'associent



SOMMAIRE

Les associations partenaires de l'intégration	2
Associations migrantes comme actrices de transformation	3
Renforcer les ressources des associations, promouvoir l'intégration autrement	4
Des lieux de traduction des cultures	5
La Commission d'intégration Suisses-Etrangers de Renens	6
L'EPER: une fondation en action pour l'intégration	7
Un court-métrage du réalisateur Kaveh Bakhtiari	8
«Le Triangle»: entre mission collective et parcours individuel	9
Brèves	10
Agenda	11-12

ÉDITO



©BCI

S'il est difficile d'avoir une idée précise du nombre d'associations de migrants dans le canton de Vaud, il est en revanche impossible de ne pas se rendre compte de leur place, de leur dynamisme et de leur travail dans la société en général et dans le monde de l'intégration en particulier. Historiquement et traditionnellement, les associations ont constitué un lieu de référence pour les migrants et un partenaire identifié pour les institutions publiques, communales, cantonales et fédérales. Dans un cadre politique et législatif en transformation depuis plusieurs années, les associations ont été amenées à se repositionner, s'adapter tout en poursuivant leurs missions. L'importance de ce travail et sa qualité ont été prises en compte et formalisées dans le Programme d'intégration cantonal (PIC). Si les associations de migrants sont partenaires à part entière et de manière transversale dans tous les axes de travail du PIC (langue et formation, encouragement précoce, prévention des discriminations), elles ont une place particulière dans le pôle Intégration sociale. Des mesures destinées à renforcer leurs compétences en sont un objectif principal. La démarche entreprise par la Chambre cantonale consultative des immigrés, en 2014, vise à aider ce travail d'identification de soutiens pour mettre en place (état des lieux et recherche pour des pistes de travail).

Tant ce numéro spécial d'Intégration info, que les Assises 2014 ne se veulent pas uniquement un hommage (bien mérité) au travail associatif, mais une contribution à une réflexion réelle sur la manière d'accompagner et soutenir ces partenaires pour leur fournir les moyens d'assumer le rôle que le canton de Vaud a choisi de leur donner dans la mise en œuvre de sa politique d'intégration.

Amina Benkais - Benbrahim, déléguée à l'intégration et cheffe du BCI

Dans cette publication, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination, afin de faciliter la lecture.

Les associations partenaires de l'intégration

Près d'un tiers de la population vaudoise, 240'000 habitants sur 740'000, est étrangère¹. L'intégration des migrants revêt alors une importance particulière pour conserver une société harmonieuse et assurer une égalité des chances en son sein. Dans le canton de Vaud, de nombreuses structures conjuguent leurs efforts pour mener à bien cette mission dont les associations, terme «générique» derrière lequel se cachent des réalités différentes, dans un contexte marqué entre autres, par la professionnalisation de l'intégration.

En Suisse, depuis plus d'un siècle, la création d'une association requiert uniquement la rédaction de statuts, selon les conditions prévues par le Code civil. Le droit suisse facilitant et encourageant leur création, le pays bénéficie d'un riche tissu associatif couvrant tous les domaines, dont celui de l'intégration. Dans le canton de Vaud, il existe plus de 450 associations dont l'une des missions principales est l'intégration des étrangers². Mais qui sont ces associations? Quelles activités mettent-elles en place et quels rôles remplissent-elles?

Pour répondre à ces questions, il convient tout d'abord de se pencher sur leur typologie. Dans sa recherche sur l'intégration des immigrés meyrinois, la sociologue Mélissa Rebetez propose de distinguer trois catégories d'associations³:

1. Les associations de quartier: sont un lieu de vie regroupant différents habitants d'un même quartier. Des animateurs professionnels ou bénévoles y développent des activités et animations (tournois sportifs, excursions, fêtes, etc.), afin de favoriser les liens entre les populations locales. «Pour ces associations de quartier, l'intégration se fait en grande partie par les enfants. Ces derniers représentent un puissant vecteur d'intégration»⁴.

2. Les associations culturelles [communautaires]: il s'agit d'associations constituées principalement de migrants. Composées dans la plupart des cas de bénévoles, elles peuvent remplir des buts précis (offrir des cours de langue, un soutien dans des démarches administratives ou juridiques, par

exemple), ou plus larges. Elles peuvent également constituer un premier lieu d'accueil «sécurisant», notamment pour les personnes nouvellement arrivées dans le canton. «Les associations de migrants aident à se définir en tant que «je» [migrant] dans un «nous» [association de migrants] néanmoins diversifié et se posent résolument comme une médiation vers la société élargie «eux» [la société d'accueil]»⁵.

3. Les associations sociales ou caritatives : de plus grande envergure, professionnels (enseignants spécialisés, animateurs, éducateurs, etc.) et bénévoles s'y côtoient, afin de développer des activités destinées à des migrants en situation de précarité et/ou peu qualifiés. Elles peuvent proposer soit un type de prestation, par exemple des cours de français, soit plusieurs activités destinées à différents publics cibles, par exemple des ateliers d'éveil à la lecture à destination des jeunes enfants, ou des cours de préparation à la naissance pour les femmes enceintes.

Ensuite, il convient de préciser que sous le terme d'associations se cachent des réalités différentes. Si certaines structures bénéficient de ressources suffisantes, tant sur le plan financier, que du personnel encadrant, d'autres, dont le fonctionnement repose majoritairement sur une démarche de volontariat, voient leur pérennité menacée. Or, en raison notamment de leur rôle de relais d'informations, de leurs compétences linguistiques et culturelles, et de leur expérience dans le domaine de la migration, ces associations sont «de plus en plus souvent mobilisées par les structures étatiques dans le cadre des politiques publiques. Elles apportent une expertise, et parfois une représentativité. Elles offrent leurs capacités de mobilisation et d'information»⁶, ce qui font d'elles des acteurs-clés dans le domaine de l'intégration.

Défini comme une tâche transversale, le travail dans le domaine de l'intégration, ne se limite donc pas uniquement à une politique publique, portée par des structures étatiques. Sa réalisation implique notamment plusieurs partenaires associatifs, actifs sur le terrain. La diversité de leur travail, leurs actions, ainsi que l'expérience de leurs membres jouent un rôle majeur dans la promotion de la cohésion sociale, et le renforcement de l'autonomie des personnes migrantes.

Leïla Rouiller

⁵ Matthey, Laurent, Steiner, Béatrice, «Nous, moi – les autres. Les associations de migrants et la formation de l'identité : Une approche internaliste», Berne, Commission fédérale pour les questions de migration, 2008, p. 23.

⁶ Matthey, Laurent, Steiner, Béatrice, *op.cit.*, Lausanne, Unil, 2008, p. 9.

Associations migrantes comme actrices de transformation

Les associations de migrants peuvent-elles contribuer à l'espace public suisse et jouer le rôle d'actrices de l'intégration? La question peut surprendre; en effet, d'une part la démocratie helvétique porte une forte culture de société civile, d'autre part, les associations sont souvent vues comme un acteur social pouvant lutter contre l'exclusion et contribuer ainsi à la cohésion sociale.



©BCI

Si les sociétés civiles suisses ont prouvé ce rôle et sont reconnues en tant que partenaires des politiques publiques, les associations migrantes, insuffisamment valorisées, représentent également un élément moteur de la démocratie. Les structures migrantes, au même titre que les partis et les associations, sont des actrices à part entière de l'espace public. Elles peuvent jouer la fonction de pont entre les communautés et les services publics. Comme les associations reconnues d'utilité publique et les organismes parapublics, les structures créées par les personnes migrantes jouent un rôle important dans le renforcement des liens sociaux.

Partant de ce constat, le comité de la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) a décidé de débattre du rôle des associations migrantes dans le processus d'intégration dans le canton de Vaud. Afin de mener à bien cette tâche, elle a mandaté une étude visant à documenter les besoins des associations, ainsi que l'usage qu'elles font des ressources à disposition – salles, moyens financiers, etc. Un film sur la vie des associations a également été tourné sur la fête des couleurs à Aigle. Ce court-métrage montre l'apport nécessaire des associations à la vie d'un quartier et d'une commune, ainsi que leur implication pour faire émerger des liens entre les personnes de différentes origines.

Aujourd'hui, il est difficile d'évaluer le nombre d'associations migrantes dans le canton. Leur contribution aux politiques publiques, réalisée notamment par

leur engagement sur le terrain, de même que leurs activités, leurs capacités et leurs influences jouent toutefois un rôle important dans le processus de cohésion sociale.

En raison de leurs conditions sociales et économiques, les associations migrantes peuvent parfois souffrir d'un manque de visibilité, et éprouver des difficultés à jouer leur rôle «intégrateur» dans l'espace public. En tant qu'organe consultatif nommé par le Conseil d'Etat et en tant que porte-parole des associations migrantes, la CCCI contribue à favoriser les liens entre les associations migrantes et les autorités politiques. En effet, la Chambre a notamment pour mission d'établir des recommandations au Conseil d'Etat dans le domaine de l'intégration et la prévention du racisme.

Lieu d'échanges, de dialogue et d'informations entre les personnes étrangères et les autorités, la Chambre sert de vecteur de communication, afin de visibiliser le travail associatif dans l'espace public. Il est important de souligner que la communication politique est le vecteur du débat démocratique. Par leur participation au débat démocratique, les associations deviennent des actrices et des animatrices de cette communication. Les structures associatives migrantes contribuent ainsi à définir l'intérêt général de la société qui les englobe.

Ihsan Kurt, membre de la CCCI et Président de la Commission d'intégration suisses-immigrés de Prilly

¹ Statistiques Vaud, 2013.

² Statistiques réalisés par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, 2014.

³ Delieutraz, Laure, «L'intégration des immigrés meyrinois: entre mythes et réalités», Genève, Service des actions sociales et jeunesse de la commune de Meyrin, 2008.

⁴ *Ibid.*, p. 74-75.

Renforcer les ressources des associations, promouvoir l'intégration autrement: une recherche exploratoire

En avril 2014, le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), désireux de mieux saisir les forces et faiblesses des associations vaudoises dans leur rôle de partenaires locaux des politiques d'intégration, a mandaté l'Observatoire Universitaire de la Ville et du Développement Durable (OUVDD) de l'Université de Lausanne pour produire une étude évaluative. L'objectif premier de la recherche était de faire un état des lieux et de concevoir ensuite quelques pistes d'action pour renforcer la capacité intégratrice des associations.

Les réseaux associatifs jouent un rôle important en tant que vecteurs de renforcement des liens sociaux, notamment aux échelles de proximité. La recherche est partie de l'hypothèse que la participation des associations à des projets ancrés dans l'espace public local pouvait renforcer leurs capacités d'organisation, leur degré d'ouverture et leur rôle inclusif. En effet, l'espace public peut traduire la mesure de la participation en société, car il se caractérise comme un lieu accessible à tous. De fait, les espaces communs catalysent les interactions entre personnes de tous âges et statuts, migrantes et autochtones, mais aussi les relations possibles entre les associations et les structures publiques. L'espace public est ainsi un support matériel et un levier majeur de renforcement des liens sociaux (par la socialisation des membres, la mise en relation avec les administrations et les élus, la valorisation des capacités d'apprentissage et des capacités d'agir ensemble, etc.) autour d'objectifs communs, tels que des rencontres festives, civiques, éducatives ou ludiques.

L'angle d'approche choisi s'est centré sur l'exploration des liens et possibles synergies entre les différents acteurs dans le domaine de l'intégration au sein de cet espace public. Dès lors, il semblait nécessaire d'aller à la rencontre des représentants d'associations aux profils variés, mais également des acteurs en charge des politiques d'intégration aux échelles communale et cantonale. Vingt-cinq entretiens semi-directifs ont été menés en vue de pouvoir confronter les représentations et les attentes mutuelles de différents protagonistes.

Cette évaluation pluraliste a permis de mettre en évidence certaines lacunes au niveau des compétences associatives pour répondre aux exigences actuelles du système administratif en matière de participation à des projets inclusifs. On soulignera aussi la nécessité d'une reconnaissance collective du travail informel de proximité fourni bénévolement par les associations et de l'urgence du développement d'une offre plus structurée de lieux de rencontres, d'équipements, d'infrastructures et de services facilitant la mise en œuvre de micro-projets inclusifs aux échelles de proximité et de voisinage.



©KOGY ET FC

Fête des Couleurs, Aigle, 2014.

Le renforcement de la cohésion sociale est possible. Dans nos villes et nos quartiers, les espaces communs peuvent constituer des supports majeurs de l'hospitalité et du sentiment d'appartenance. Des recommandations en termes de dispositifs, d'attitude et de valorisation sont présentées dans un rapport détaillant les profils des acteurs associatifs et institutionnels. L'analyse de leurs perceptions croisées offre des pistes pour encourager une capacitation du monde associatif et pour conforter ces acteurs de la société civile en tant que partenaires décisifs d'une politique active d'intégration cantonale.

Antonio Da Cunha et Katy François - Institut de géographie et durabilité, Université de Lausanne.

Des lieux de traduction des cultures

En dépit des mutations des conditions d'exercice de leur activité, les associations de migrants continuent à jouer un rôle important en matière d'intégration des personnes migrantes. Retour sur une recherche mandatée, en 2009, par la Commission fédérale pour les questions de migration.

Une mutation du contexte démographique et des politiques publiques

Depuis une dizaine d'années, l'associationnisme migrant a connu certaines transformations. Le vieillissement de la population confronte les premières associations à un certain «défi démographique»¹. Le retour des plus anciens au pays et la diversification des pratiques des deuxièmes générations suscitent une baisse des effectifs associatifs.

Parallèlement, le développement d'une nouvelle politique d'intégration confronte les associations à un nouveau mode de fonctionnement et de financement, les inclinant désormais à prendre part aux «initiatives d'inclusion» initiées par les structures institutionnelles². Favorisant l'introduction d'une rationalité économique et d'une éthique de l'entrepreneuriat dans l'activité associative.



©BCI

1 Cattacin, La Barba, *Migration et organisation. La vie associative des migrants*, Genève, Département de sociologie, 2007, p. 15.

2 *Ibid.*, p.17-18.

Un rôle persistant dans la transformation des identités

Malgré ces mutations qui affectent ses conditions d'exercice, l'ordinaire du travail associatif consiste à faciliter l'intégration des personnes migrantes³. Les associations gardent un pouvoir de structuration de la vie tant individuelle que collective. Qu'on les fréquente ou qu'on les évite, elles constituent un lieu de référence qui permet de se remémorer ses origines. Elles persistent de même à être un espace où l'on sait pouvoir retrouver des personnes qui sauront dire, avec des mots que l'on comprend, comment s'orienter dans le pays d'accueil.

Mais les associations restent aussi un révélateur des transformations opérées durant le parcours migratoire. Elles sont le point d'inscription d'une identité dynamique : un peu d'ailleurs (le pays quitté) un peu d'ici (le pays d'accueil). Elles continuent ainsi à assurer une traduction des cultures. Interprétant et rendant compréhensibles des sociétés réciproquement autres.

L'enjeu des organisations faitières

Entre mutations et permanences, la question du rôle des associations dans l'intégration des personnes migrantes se pose de manière renouvelée. Appelées à travailler avec d'autres associations communautaires, de plus en plus articulées aux collectivités publiques, les associations participent à l'invention d'un «nous» élargi à la totalité des personnes migrantes. Cette émergence d'un «nous» migrant se traduit par l'importance croissante prise par les associations faitières, les organes fédératifs et les commissions représentatives. Les médiations associatives n'ont sans doute pas fini de porter les politiques d'intégration.

Laurent Matthey
Département de géographie et environnement,
Université de Genève.

3 Matthey, Steiner, . *Nous, moi – les autres. Les associations de migrants et la formation de l'identité*, Berne, Commission fédérale pour les questions de migration, 2009.

Structures associatives et relais communautaires au sein de la Commission d'intégration Suisses-Etrangers de Renens

Comme le mentionne le précédent article, la collaboration des associations socioculturelles, communautaires et des ONG est de plus en plus recherchée dans la mise en place de politiques cantonales et communales d'intégration. En tant que liens privilégiés avec les personnes migrantes, elles sont notamment sollicitées dans le cadre des commissions consultatives Suisses-Etrangers, comme c'est ici le cas à Renens.

La CISE (Commission d'intégration Suisses-Etrangers de Renens) existe depuis 2001. Si sa composition, ses moyens et ses actions ont fortement évolué durant ces dernières années, sa mission est restée la même: favoriser l'intégration des étrangers dans une optique de co-responsabilité entre personnes de nationalité suisse et migrantes. Cet organe consultatif, relié à la Municipalité et au secteur Intégration, est composé de 21 membres, représentant des partis politiques, des structures religieuses, des communautés étrangères et des associations de Renens.

La Ville de Renens compte actuellement une quarantaine d'associations actives dans le domaine de l'intégration. Ces dernières sont présentes dans le cadre de la CISE via leur association faîtière, le FAR (forum des associations de Renens). La diversité de la population étrangère de Renens y est également représentée grâce à la participation de personnes clés des communautés italienne, espagnole, portugaise, turque, tunisienne, kosovare, congolaise, et sri-lankaise. La CISE recherche toujours un représentant pour la communauté sud-américaine.

«Les associations et les personnes-relais des communautés sont indispensables à la mise en place de notre politique d'intégration communale et au bon fonctionnement de la CISE. Elles permettent de transmettre des informations dans leur réseau, de faire remonter les besoins des personnes migrantes mais aussi de mener à bien des projets concrets. Ils ont une réelle plus-value dans l'action» explique, Joëlle Tharin, déléguée à l'intégration de la Ville de Renens et secrétaire de la CISE.

En effet, au sein de la CISE, ces personnes jouent un rôle stratégique en matière de communication, de conseil mais aussi de projets. Elles participent aux différents groupes de travail et prennent en charge l'animation ou la réalisation de projets d'intégration communaux, tels que la Fête



©BCI

des voisins, l'organisation de manifestations multiculturelles et de parcours interreligieux, ou encore la tenue des Permanence INFO-NATU.

Existant depuis près de 10 ans, ces permanences se tiennent dans la bibliothèque interculturelle Globlivres tous les premiers mardis du mois, de 19h à 21h30 environ. Elles ont pour but de préparer les personnes qui le souhaitent à leur examen de naturalisation. Leur succès repose, entre autres, sur les membres de la CISE qui en assurent le bon déroulement. Le 2 septembre 2014, lorsque nous nous sommes rendus sur les lieux, une trentaine de personnes y étaient présentes et une ambiance chaleureuse et décontractée y régnait.

A la fin, tant les participants que les membres de la CISE sont repartis contents : «Vous voyez, nous dit Teuta Podvorica tout sourire, dans ces moments-là, on se sent vraiment utiles et ça fait du bien!». Maurizio Amoroso, vice-président de la CISE et représentant de la communauté italienne, est également ravi de la bonne fréquentation de la permanence et de son succès : «Une équipe de Monty est même venue s'inspirer de notre permanence pour en créer une chez eux!»

La CISE regroupe les compétences de tous (associations, personnes-relais, politiques), afin de mener une réflexion de fond sur l'intégration des étrangers et d'élaborer des projets en résonance avec les besoins locaux.

Noémie Pétremand

L'EPER: une fondation en action pour l'intégration

En Suisse romande, l'EPER (Entraide protestante suisse) développe des projets favorisant l'intégration des personnes migrantes et précarisées, ainsi que des projets de défense des droits des personnes socialement défavorisées, notamment dans le domaine de l'asile¹. Chantal Varrin, responsable du département *projets suisses* du Secrétariat romand de l'EPER nous livre son témoignage sur le rôle de la fondation et les défis auxquels elle est amenée à faire face dans le domaine de l'intégration.

Quelles sont les activités de l'EPER en matière d'intégration?

L'EPER est une œuvre d'entraide nationale. En Suisse, nous sommes présents dans 6 régions. Nous travaillons sur deux axes : le premier est la défense des droits, qui comprend l'aide juridique par rapport à l'asile et la défense des défavorisés ; le second est l'intégration sociale. Par le biais de cet axe, nous sommes particulièrement présents dans le domaine de l'aide aux migrants. En Suisse romande, cela fait plus de 60 ans que nous travaillons dans le domaine de l'asile. Cette expertise nous a permis de développer d'autres projets en lien avec la migration, notamment dans le domaine de l'intégration sociale, même si en Suisse romande nous n'avons pas de projets de cours de langue. Nous n'avons pas de projets d'intégration professionnelle comme dans les autres régions alémaniques. Cette différence est principalement liée au développement régional.

En matière d'intégration, le rôle de l'EPER a-t-il évolué au fil des années ?

L'EPER est une fondation indépendante mais qui dispose d'un mandat de la Fédération des églises protestante de Suisse (FEPS). Historiquement, le premier mandat suisse avait pour public cible les réfugiés. Puis, au début des années 1990 la FEPS a souhaité enrichir le mandat de l'EPER par le biais d'activités dans le domaine de l'intégration sociale. Si dans un premier temps, nous avons travaillé à défendre les droits des réfugiés, quelques années plus tard, nous avons élargi notre public cible à toutes les personnes précarisées.

Face à la professionnalisation de l'intégration, comment l'EPER se positionne-t-elle ?

Nous sommes dans une logique de gestion de projets, donc de professionnalisation. A la source de nos projets, se trouvent toujours des spécialistes. Mais nous tenons également à impliquer la société civile, c'est pourquoi nous col-

laborons régulièrement avec des bénévoles. C'est le cas notamment du projet «Mentorat emploi migration (MEM)»², qui consiste à constituer des duos de personnes d'un même secteur. Le premier, bénévole, a une expérience de travail en Suisse, et le second, migrant, a exercé une profession similaire à l'étranger. L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle et l'autonomie des migrants.

Nous fonctionnons comme une ONG (Organisation non gouvernementale) car au niveau national, la moitié de nos projets a trait à l'humanitaire et à l'aide au développement. Néanmoins, notre premier réseau est le milieu associatif, qu'il soit en Suisse ou à l'étranger.

Depuis la mise en place du programme d'intégration cantonal vaudois (PIC) début 2014, le domaine de l'intégration est devenu une véritable politique publique, comment identifiez-vous le rôle de l'EPER dans ce contexte ?

Je pense que cela est une très bonne chose car il y a un grand besoin de transversalité et de sensibilisation dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les autres services de l'Etat. En tant que fondation, nous ne sommes pas en mesure de le faire mais nous disposons d'une grande expérience de terrain, ce qui est moins le cas des autorités publiques. Je pense que nous avons un rôle très important à jouer, notamment en ce qui concerne le lien avec la société civile et la proximité avec les bénéficiaires. Les projets que nous développons sont pensés par « besoin », cela peut parfois être compliqué de les lier avec les mesures de la politique publique.

Comment imaginez-vous l'avenir des projets développés par l'EPER ?

Nous sommes dans une phase de consolidation. On part des projets, de l'expertise que l'on développe et à partir de ce point, nous regardons ce qu'il y aurait encore à faire. Ce n'était pas le cas il y a 5 ans, on s'interrogeait davantage sur les besoins non couverts, dans la priorité de développer des actions. Maintenant, c'est l'inverse. Par exemple, avec le projet «Chèques emploi» dont l'objectif est la couverture sociale des personnes qui travaillent dans l'économie domestique, donc, la défense des droits, on poursuit notre réflexion sur la précarité des femmes migrantes. Mais il y a encore sûrement beaucoup de choses à faire dans ce domaine.

Propos recueillis par Leïla Rouiller

L'association «Le Triangle» : entre mission collective et parcours individuel

Comment parler du rôle des associations dans le processus d'intégration des personnes étrangères sans évoquer ici le point de vue des intéressés ? Pour ce faire, nous sommes allés rencontrer à Ste-Croix M. Cheikh Sylla Dieng, président de l'association sénégal - hispano - suisse *Le Triangle*. Un riche entretien qui fait ressortir les liens entre les missions d'une association et les parcours et compétences des membres qui la composent.

M.Sylla, pouvez-vous nous présenter brièvement votre association ?

L'association *Le Triangle* a été créée le 27 septembre 2012. Elle est composée de 72 membres de plusieurs nationalités: des espagnols (70%), des Equatoriens (10%), des Sénégalais, Kosovars et Algériens (20%). Elle a pour mission de favoriser l'intégration des étrangers à Ste-Croix et dans le canton de Vaud, en particulier des personnes récemment arrivées.

La condition *sine qua non* à une intégration rapide est de parler la langue locale: je donne donc 3 cours de français par semaine à 66 participants. Mais il arrive aussi que nous organisons des ateliers d'intégration sur le droit suisse, la recherche d'emploi, les assurances ou que j'accompagne personnellement certaines personnes pour des démarches spécifiques.

Notre rôle est celui d'intermédiaire entre les nouveaux venus étrangers et la société suisse: accueillir, informer, enseigner la langue, les droits et devoirs, traduire, faciliter l'accès aux organismes publics et donner les outils nécessaires pour être rapidement autonomes.

Vous semblez bien connaître ce travail : l'avez-vous déjà fait auparavant ?

Oui. Tout d'abord, j'ai fait une maîtrise en sciences économiques à l'Université de Dakar au Sénégal. J'ai ensuite enseigné les maths et l'anglais dans mon pays pendant quelques années, puis je suis parti en Espagne, à Grenade, en 1991. J'ai continué à y donner des cours parti-

culiers de maths, français et anglais et j'ai ouvert un petit commerce. Je travaillais également avec la police et le Tribunal de première instance de Grenade pour traduire des entretiens et venais souvent en aide à des réfugiés sénégalais.

Puis en 2011, je suis venu en Suisse : j'ai trouvé du travail comme chauffeur scolaire et j'ai créé cette association. J'ai toujours gardé un lien avec l'enseignement, car j'aime transmettre mon savoir. Mon avantage, c'est que je parle 8 langues : ça plaît beaucoup aux participants. Certains viennent d'ailleurs depuis Lausanne pour suivre mes cours.



©BCI

A vous entendre, les missions de votre association sont donc étroitement liées à votre parcours et à vos compétences ?

Oui. Je pense que mon parcours professionnel et personnel a beaucoup préparé le terrain à la création de l'association sénégal - hispano - suisse *Le Triangle*, tant au niveau de l'enseignement, de l'accompagnement des personnes que de mon dévouement pour ces sujets qui me tiennent à cœur.

J'ai aussi eu beaucoup de moments durs liés à mon parcours migratoire où des associations me sont venues en aide: je rends la monnaie de la pièce et le fais à

mon tour. Quand je vois des personnes étrangères arriver ici, je me revois moi il y a quelques années et j'ai envie de les aider.

A quelles difficultés faites-vous face au quotidien dans votre travail associatif ?

Au début, il y a eu des besoins en termes de matériel, de ressources humaines et financières. De plus, la question de l'intégration est un domaine sensible. Je suis bien content de pouvoir compter sur la présence d'experts dans ce domaine et d'autres acteurs de terrain pour soutenir les activités et les membres de l'association.

Propos recueillis par Noémie Pétremand

Brèves

Catalogue des projets d'intégration et de prévention du racisme dans le canton de Vaud

L'ensemble des mesures spécifiques d'intégration dans le canton de Vaud est désormais publié dans un catalogue en ligne. Cet outil, destiné tant aux professionnels qu'au grand public, a pour objectif d'offrir une meilleure visibilité pour les projets en faveur de la population migrante. Il permet de réaliser des recherches ciblées, par exemple selon le type d'activités, les régions, et/ou le niveau du cours.

Pour plus d'informations: www.vd.ch/integration

Manuel «Mariage, si je veux !» à l'intention des professionnels

Dans le cadre d'une campagne de prévention et d'information concernant les mariages forcés menée depuis 2011, le BCI, en collaboration avec le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), a publié une brochure à l'intention des professionnel-le-s. Cette publication contient des informations générales, afin d'identifier les jeunes pouvant subir des contraintes dans le choix du conjoint ou de la conjointe. Elle contient également des pistes d'intervention auprès des parents, ainsi que des informations pour aider les professionnels à orienter et accompagner les personnes concernées vers les structures appropriées.

Pour plus d'informations: www.vd.ch/mariage-si-je-veux



©BCI

Incidents racistes traités dans le cadre de consultations en 2013

Le rapport de monitoring 2013 du Réseau de consultations pour les victimes du racisme analyse 192 cas recensés par onze centres de consultations dans toute la Suisse. La majorité des cas se sont produits sur le lieu du travail, sur le marché de l'emploi ou avec l'administration et la police. Les personnes qui se sont adressées à un centre avaient souvent été agressées verbalement, menacées ou discriminées.

Les centres de consultations associés au monitoring ont soutenu les personnes qui se sont adressées à eux en leur proposant des conseils juridiques, sociaux ainsi que des interventions ou des médiations. L'évaluation annuelle des cas traités dans le cadre de ces consultations est une contribution au monitoring national de la lutte contre le racisme. Les objectifs du réseau sont de renforcer les structures de conseil existantes et de permettre aux personnes victimes de discrimination raciale d'avoir accès, dans toute la Suisse, à des conseils professionnels.

Pour plus d'informations: www.network-racism.ch

Article 60, nouveau journal romand

**ARTICLE
60**

La rédaction d'Article 60 souhaite contribuer à favoriser la cohésion sociale en informant sur les mouvements associatifs de Suisse romande.

Spécialisé et généraliste, Article 60 diffère des riches publications proposées par les associations, puisque son point de vue est externe et qu'il embrasse la diversité associative. Traitant de sujets politiques, culturels et de société, le journal réserve une rubrique aux questions de migration, de multiculturalisme et d'intégration sociale.

L'échange d'idées, de pratiques et de savoir-faire est valorisé, et toutes les propositions adressées à la rédaction sont examinées. Vendu en kiosque et par abonnement, le titre est destiné à un lectorat engagé dans la pratique associative, partenaire de celle-ci ou curieux d'en apprendre davantage sur la société.

Pour plus d'informations: www.article60.com

Agenda du 1er octobre 2014 au 31 janvier 2015

Du 4 septembre au 13 novembre 2014, de 18h00 à 19h30

«Ateliers de théâtre bilingue : français et espagnol» 12 ateliers tous les jeudis. **Lieu:** Avenue d'Echallens 63, 1004 Lausanne **Renseignements:** Metis'Arte 076 402 36 15

3 novembre 2014 - 30 janvier 2015

Inscription pour **Les nouveaux Jardins / EPER**. Descriptif du projet et téléchargement des bulletins d'inscription multilingue sous : www.eper.ch/les-nouveaux-jardins. **Renseignements:** Chloé Manfredi, Responsable projet, 021 613 40 70, manfredi@eper.ch

Mardi 4 novembre 19h30, Moudon

«Entretien à coeur ouvert» avec Martine Brunschwig Graf, Présidente de la Commission fédérale contre le racisme. **Lieu:** Auberge communale de la Douane - Moudon. **Renseignements:** Claude Vauthey 021 905 88 88 / www.suetmo.ch

Mardi 4 novembre et jeudi 13 novembre, 18h - 21h, Lausanne

«Les finances dans une association». Formation organisée par Bénévolat - Vaud. **Lieu:** Avenue de Ruchonnet 1, 1003 Lausanne **Renseignements:** Bénévolat - Vaud 021 313 24 00

Mercredi 5 novembre à 19h30, Renens

«Préparation d'un baume chauffant et d'une tisane bienveillante». Rencontre mensuelle organisée par FSSF (Femmes solidaires sans frontières), avec la présence de Sylvie Jaquet et Raymonde Troyon. **Lieu:** FSSF, Rue Neuve 4B, Renens **Renseignements:** 076 220 93 92

Jeudis 6 novembre et 4 décembre, 9h30 - 11h, Yverdon

«Atelier d'initiation au mouve-

ment». Pour femmes migrantes. **Lieu:** Espace Trait d'Union, Rue du collège 4, Yverdon. **Renseignements:** 024 425 06 65

Samedi 8 novembre 9h - 17h, Lausanne

«S'affirmer sans blesser». Formation organisée par le CENAC (Centre pour l'action non violente) animée par Marc Dunant et Nicole Moret Villa. **Lieu:** WWF Suisse, Av.Dickens 6, Lausanne. **Renseignements:** 021 661 24 34 ou formation@non-violence.ch

Mercredi 12 novembre et mercredi 10 décembre, 14h - 16h30, Yverdon

«Atelier mères-enfants». Pour femmes migrantes et enfants entre 3 et 8 ans. **Lieu:** Espace Trait d'Union, Rue du collège 4, Yverdon. **Renseignements:** 024 425 06 65

Vendredi 14 novembre dès 19h, Aigle

«Soirée multiculturelle Afghanistan». Organisée par l'association AMIS. **Lieu:** Module ISO, 1860 Aigle **Renseignements et inscriptions:** amis@planchette.ch ou 024 466 76 00

Jeudi 20 novembre, 14h-17h, Lausanne CHUV

«Sortir de la discrimination : les ressources de la participation». Conférence dans le cadre du programme «Santé et Migration». **Lieu:** Auditoire A.Tissot, CHUV **Renseignements:** 021 314 61 02 ou sylvie.addor@hospvd.ch

Mardi 25 novembre, 19h30, Paudex

«La solidarité au quotidien : quels défis? Quels enjeux?». Conférence organisée par l'EERV. **Lieu:** Grande Salle de Paudex. **Renseignements:** fausto.bertero@eerv.ch

Vendredi 5 décembre dès 9h, Lausanne

«**Vie et mort d'une association**» Deuxième édition du rendez-vous du bénévolat et de la vie associative. **Lieu:** Dickens 6, Lausanne. **Renseignements:** info@benevolat-vaud.ch

Du mercredi 10 au vendredi 12 décembre, 19h, Yverdon

«**L'improbable est possible, j'en suis la preuve vivante**». Spectacle d'humour de et par Latifa Djerbi sur le thème des minorités. **Lieu:** Théâtre de l'Echandole, Yverdon. **Renseignements et inscriptions:** 024 423 65 84

Mercredi 17 décembre, 14h - 19h, Aigle

«**Noël pour tous à la Planchette**» au programme contes, musique et spectacle de danse. **Lieu:** Place de la Fête des couleurs, Aigle **Renseignements:** amis@planchette.ch ou 024 466 76 00

Samedi 20 décembre, dès 18h, Yverdon

«**Repas canadien de l'association Tamil Mandram**». Ouvert au public. **Lieu:** Quais de la Thièle 3, Yverdon **Renseignements:** 079 519 43 57.

Samedi 10 janvier 9h - 17h, Lausanne

«**Non-violence, des représentations à l'action**». Formation organisée par le CENAC (Centre pour l'action non violente) animée par Marc Dunant et Nadia Schaller. **Lieu:** WWF Suisse, Av.Dickens 6, Lausanne. **Renseignements:** 021 661 24 34 ou formation@non-violence.ch

Du 14 au 31 janvier 2015, Suisse Romande.

«**Un fou noir aux pays des blancs**», spectacle de Pie Tshibanda, exilé du Congo en Belgique, raconte l'histoire de son intégration. **Renseignements:** www.aravoh.ch ou D.GAY 022 364 74 51

Activités régulières

Permanence Info-Natu Renens

1er mardi de chaque mois, entre 19h et 21h : sensibilisation, information et aide relatives à la procédure de naturalisation offerte par la CISE. **Lieu:** Bibliothèque GLO-BLIVRES, Rue Neuve 2b, Renens. **Renseignements:** 021 632 77 88.

Espace d'écoute, de paroles et de liens, Renens

Organisé par AFQM (Familles du Quart Monde) et FSSF, cet événement a lieu une fois par mois le lundi soir de 19h30 à 21h30 et le mercredi matin de 9h à 11h. **Lieu:** Rue Neuve 4b, Renens. **Renseignements:** 079 605 47 26 ou 079 744 62 52.

Rencontres avec les migrants de l'EVAM, Bussigny

Tous les jeudis de 19h à 21h. **Lieu:** Au Raisin. **Renseignements:** G.Müller / 079 706 29 68

Permanence Accueil-Info, Nyon

1er mardi de chaque mois de 17h30 à 19h00. Gratuit et sans inscription. **Lieu:** Maison de quartier de la Levratte, La Levratte 2, Nyon. **Renseignements:** Christiane Piazzini / 079 211 02 74.

Français pour l'intégration, Penthaz

Les lundis, jeudis et

vendredis de 14h à 16h. **Lieu:** Fondation Mode d'Emploi, Bâtiment G1, ch de l'Islettaz, 1305 Penthaz. **Renseignements et inscriptions:** Patricia Hurzeler 021 321 00 00.

Cours de français pour femmes sri-lankaises, Yverdon

Organisés par l'association Tamil Mandram, les cours ont lieu tous les mercredis de 18h à 20h. **Lieu:** Quai de la Thièle 3, Yverdon. **Renseignements:** 079 519 43 57.

Accueil enfants à l'Espace Traits d'Union, Yverdon

Pendant les cours de français organisés par Caritas-Vaud, Lire et Ecrire et Appartenances, tous les mardis, mercredis et vendredis matin. **Lieu:** Espace Trait d'Union, Rue du Collège 4, Yverdon. **Renseignements:** 024 425 32 48, 024 425 32 22 ou 024 425 06 65.

Café et Créa contact, Orbe

Les 1er et 3ème jeudis du mois de 9h à 11h. 2ème et 4ème mardis du mois entre 9h et 11h (de janvier à juin). **Lieu:** maison des jeunes à Orbe.

Atelier Bienvenue, Aigle

Organisé par le service commu-

nautaire de la Planchette, chaque lundi et jeudi, de 14h à 16h. **Lieu:** Appart'1741, Planchette 16. **Renseignements:** S.Paccaud, 024 466 76 00.

Café-Contact, Bex Rencontres multiculturelles, 1er et 3ème jeudis du mois, de 13h30 à 15h.

Lieu: Rue de l'Indépendance, Bex. **Renseignements:** mariepaule.sannie@gmail.com

Cours d'alphabétisation, Bex

Nouveau cours. Tous les mercredis de 19h00 à 21h00. **Lieu:** Rue de l'Indépendance, Bex. **Renseignements:** français@bex.ch

Café Bienvenue, Clarens Tous les vendredis matin de 9h à 11h, pour femmes et enfants.

Lieu: centre de loisirs La Virgule, Rue du Collège 24, Clarens. **Renseignements:** 078 845 86 18.

Rencontres de Femmes, Yverdon

Organisées par Appartenances, avec un accueil-enfants. Les vendredis de 9h à 11h30. **Lieu:** Espace Trait d'Union. **Renseignements et inscriptions:** 024 425 06 65

CONTACTS - IMPRESSUM

Ce bulletin d'information est ouvert à celles et ceux qui mettent en place des projets et des activités visant l'intégration. Responsables rédaction: Noémie Pétremand et Leïla Rouiller, Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, 021 316 49 59, info.integration@vd.ch

Contacts pour déposer un projet, par région:

Antenne de Bex: Sarah Laroche-Neji, responsable régions Aigle et Pays-d'Enhaut, 079 303 28 10, sarah.laroche-neji@vd.ch

Antenne de Vevey: Naima Topkiran, régions Lavaux-Oron et Riviera, 079 941 07 89, naima.topkiran@vd.ch

Antennes de Nyon et de Renens: Migjen Kajtazi, régions de la Côte et de l'Ouest lausannois, 079 303 28 23, migjen.kajtazi@vd.ch

Antenne d'Yverdon-les-Bains: Kanga Zili, régions de la Broye et du Nord Vaudois, 079 101 27 67, kanga.zili@vd.ch

Cette publication est soutenue par le crédit de la Confédération (ODM) destiné à l'intégration des étrangers.

Impressum: Editeur responsable: Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme | Ont collaboré à ce numéro: Kaveh Bakhtiari, Amina Benkais - Benbrahim, Antonio Da Cunha, Katy François, Ihsan Kurt, Laurent Matthey, Sophie Nedjar, Cheikh Sylla Dieng, Joëlle Tharin, Chantal Varrin | Réalisation: Noémie Pétremand et Leïla Rouiller | Corrections: Evelyne Chaubert, Prisca Dessonnaz | Maquette originale et illustrations: Aude Ferla: www.latelierdeau.de.ch | Impression: Groux arts graphiques SA | Tirage: 2'000 exemplaires |



Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme
Département de l'économie et du sport
Rue du Valentin 10, 1014 Lausanne
Tél. 021 316 49 59
info.integration@vd.ch – www.vd.ch/integration



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement EJPD
Département fédéral de justice et police DFJP
Bundesamt für Migration BFM
Office fédéral des migrations ODM